

54 - Subvention à des associations sportives

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur :

1 - Programme «Manifestations sportives et subventions exceptionnelles»

1.1 - Subventions pour manifestations

La Ville de Besançon accompagne les clubs sportifs dans l'organisation de différentes manifestations sportives sur le territoire de la commune, mais aussi pour la participation exceptionnelle à des compétitions.

- ASPTT Besançon - Section Athlétisme	500 €
Organisation des 10 km des Rives du Doubs - 3 avril La Malcombe	
- Amicale Sportive Territoriale Bisontine	5 000 €
Organisation du Trail des Forts - 8 mai - La Rodia	
- Junior Conseil en management du Sport	1 000 €
Organisation du Raid Trip'N Doubs - 30 avril et 1 ^{er} mai Piscine de Chalezeule	
- Sporting Club Clemenceau	7 000 €
Organisation du Tournoi international des Petits Champions 15 / 17 mai - La Malcombe	
- Besançon Triathlon	3 500 €
Organisation du Triathlon Vauban Support de la coupe du Monde de Para-triathlon	
- Besançon Association Patinage Artistique	1 500 €
Organisation du Gala de l'Equipe de France de Patinage Artistique - 6 mai	

En cas d'accord, la dépense totale, soit 17 500 €, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004822 CS 20300.

2. Programme «Animations sportives»

2.1 - Aides à l'emploi d'éducateurs sportifs

Certaines structures sportives implantées sur le territoire de la commune disposent d'emplois d'éducateurs sportifs. La Ville de Besançon contribue financièrement à ces emplois, en contrepartie d'une implication des cadres sportifs dans différentes actions d'animation portées par la Ville (interventions dans le temps scolaire en partenariat avec l'Inspection Académique, participation à Vital'Eté et projets spécifiques).

Ainsi, il est proposé l'attribution des subventions suivantes aux associations ci-dessous :

- PSB Judo	1 800 €
- Comité Régional Handisport	4 000 €
- Centre Omnisport Pierre Croppet	3 000 €
- Besançon association Patinage Artistique	3 450 €
- Besançon Doubs Hockey Club	950 €
- Vesontio Sports Vacances	2 000 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 15 200 € sera imputée sur la ligne 65.40/6574. 004825 CS 20300.

2.2 - Accompagnement des associations dans le cadre du Contrat de Ville

En rappel de la délibération présentée par la mission Contrat de Ville, il est proposé le versement de subventions à des associations sportives au titre du contrat de Ville.

2.2.1 - Fonds d'aide aux clubs de quartier

Structure	Projet	Etat		Dépar. du Doubs Rappel 2015 Fonds cohésion sociale Attente	CAGB		Ville			Ville + CAGB Proposé 2016	Total proposé 2016	
		Rappel 2015	Proposé 2016		Rappel 2015	Proposé 2016	MTP 2016	MLCD 2016	Sports			
									Rappel 2015			Proposé 2016
ASOB	Ecole de football	1 500	1 500	1 500	1 200	1 200			1 200	1 200	2 400	5 400
ASPTT Badminton	Badminton à Planoise			500	250			300	250	350	650	1 150
BFC	Football - EFF									CDS	CDS	
HSM25	Handball à Planoise	2 000			500	750			500	500	1 250	1 250
IKS	Karaté	1 000		1 000	750	750			750	750	1 500	2 500
OLOF PALME	Football				500	500			500	500	1 000	1 000
PKA	Karaté	1 500	1 500	1 500	1 000	1 000			1 000	1 000	2 000	5 000
Planoise Saint- Ferjeux	Cohésion sociale - Football	1 500		1 000	750	750			750	750	1 500	2 500
PSB Judo Sauve- garde	Judo Ju-Jitsu	1 000	1 500	1 000	750	750			450	750	1 500	4 000
	Karaté	2 000		1 500	500	500			1 500	500	1 000	2 500
SC Clemen- ceau	Ecole de football	1 000	1 000	1 000	500	500			500	500	1 000	3 000
	<i>Sommes totales</i>	11 500	5 500	9 000	6 700	6 700	0	300	7 700	6 800	13 800	28 300

2.2.2 - «Place au Sport»

Actions d'éducation et d'insertion par le sport : aides aux projets spécifiques portés par les clubs sportifs

Structure	Projet	Etat		Dépar. du Doubs	CAGB		Ville				Ville + CAGB Proposé 2016	Total proposé 2016
		2015	2016	Rappel 2015 Fonds cohésion sociale Attente	Rappel 2015	Proposé 2016	MTP 2016	MLCD 2016	Sports			
									2015	2016		
ASPOHB	Tournoi écoles	1 000		1 000	500				500	CDS	CDS	1 000
ASPTT Omnisports	Omnisport Féminisation			500	250			300	250	850	1 150	1 650
ASPTT Omnisports	Stage multisports Nouveau					500				500	1 000	1 000
Aviron indoor	Aviron indoor Nouveau					500				500	1 000	1 000
BBC	Basket pour tous	1 000		1 000						CDS	CDS	1 000
CPB	Lutte citoyenne	3 100			1 200	1 200			1 200	1 200	2 400	2 400
CROS FC	Classes olympiques Nouveau		1 000			1 000				1 000	2 000	3 000
DOJO FC	100 emplois - 100 ceintures	1 000	2 000	1 500	500	750			500	500	1 250	4 750
ESBM	Ton quartier s'handball		1 000		250				250	CDS	CDS	1 000
PS25	A vos sacs à dos	1 500		1 500								
PS25	Défi'lles sportives	1 500				1 000				1 000	2 000	
PS25	Passe à l'action	1 000	6 000		750				750			17 500
PS25	Sport au féminin	1 000										
PS25	Stages sportifs	1 000		6 500		750				750	1 500	
Racing Besançon	Place au foot	1 500	1 000	1 500						CDS	CDS	2 500
SC Clemenceau	FB Grette	1 000	1 000	1 500	500	750			500	750	1 500	4 000
Vesontio Sports VAC	Vis ton quartier			1 500			1 000		1 000	1 000	2 000	3 500
	<i>Sommes totales</i>	13 600	12 000	16 500	3 950	6 450	1 000	300	5 450	8 050	15 800	44 300

L'ensemble des projets n'étant pas encore déposés, une seconde programmation sera proposée en cours d'année pour chacun de ces deux volets.

En cas d'accord, la dépense totale Ville, soit 16 950 € sera financée comme suit :

- 14 850 € seront prélevés sur la ligne 65.40/6574.004825 CS 20300 de la Direction des Sports
- 600 € seront prélevés sur la ligne 65.020/6574.007029 CS 10068 de la Mission Lutte contre les discriminations
- 1 000 € seront prélevés sur la ligne 65.522/6574 CS 10500 de la Mission Tranquillité publique.

3. Programme «Aide aux locaux»

La Ville de Besançon accorde une aide financière aux clubs sportifs propriétaires de leurs installations ou assumant des charges particulières.

Clubs	Locaux	Subvention 2016
BRC Omnisports	Locaux rue Delaune	4 500 €
BTC	Complexe tennis - rue de Trépillot	7 000 €
Centre Omnisports Pierre Croppet (*)	Locaux route de Gray	23 000 €
DOJO Franc-Comtois	Dojo rue des Chalets	1 800 €
Entre Temps	Bâtiment rue Einstein	5 700 €
La Saint-Claude	Gymnases - rue Francis Clerc	1 000 €
Satellite	Salle de boxe - rue de Cologne	500 €
ASC Velotte	Entretien vestiaires et traçage stade Joran	1 800 €
US Prés de Vaux	Traçage terrain Prés de Vaux	300 €
Etoile Sportive Saint-Ferjeux	Bâtiments rue des Sapins	1 000 €
	TOTAL	46 600 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 46 600 €, sera prélevée sur la ligne 65.40/6574. 004826 CS 20300.

4. Programme «Sport de Haut Niveau»

4.1 - Soutien aux clubs de sports individuels

La Ville de Besançon a reconduit en septembre 2015 des Contrats de Développement Sportif avec les principaux clubs de haut niveau dans les disciplines individuelles.

Quelques clubs ne disposent pas de ce type de contrat mais comptent, en leurs rangs, des sportifs de haut niveau, au sens ministériel du terme. Ces clubs sont aidés en fonction des résultats obtenus par leurs athlètes au cours de l'année civile 2015 et sont soutenus selon un barème établi.

Il est proposé de soutenir :

Association	Rappel montant 2015	Montant 2016
Amicale motocycliste du Doubs	200 €	400 €
Entre Temps	200 €	400 €
Besançon Tennis Club	0 €	500 €
BUC Escrime	0 €	2 000 €
Taekwendoob Besançon	750 €	0 €
IKS	200 €	575 €
La Sauvegarde Karaté Club	3 300 €	2 000 €
SNB Canoë-Kayak	3 150 €	5 313 €
Tennis Grand Besançon	3 100 €	2 300 €
TOTAL	10 900 €	13 488 €

En cas d'accord, le montant de 13 488 € sera prélevé sur la ligne 65.40/6574.004824.20300.

4.2 - Ambassadeur de la Ville

Khédafi DJELKHIR, boxeur ayant participé à deux éditions des jeux Olympiques en 2004 et 2008 s'est qualifié pour les J.O. de Rio au printemps dernier. Ses qualités humaines et sportives en font un athlète emblématique de la Ville, justifiant pleinement son statut d'ambassadeur de la Ville.

Il est proposé de prolonger jusqu'en décembre 2016 le contrat qu'il honore depuis 2009.

Khédafi DJELKHIR s'entraîne pour partie à l'INSEP à Paris et pour partie dans la salle de boxe dont dispose son club, le BRA à Planoise.

Dans le cadre de son contrat d'ambassadeur, Khédafi DJELKHIR valorisera l'image de la Ville et participera à différentes opérations de relations publiques pour le compte de la Ville de Besançon.

En cas d'accord, le montant de **18 000 €** sera prélevé sur la ligne 65.40/6574.004824.20300.

5. Programme Sport amateur

Le montant de la subvention 2016 fera l'objet d'un calcul en fonction des critères proposés par l'Office Municipal des Sports et adoptés par le Conseil Municipal et tenant compte des effectifs (licenciés et compétiteurs) déclarés et validés au 31 mai 2016.

Il est proposé le versement d'un acompte à cette subvention basée sur la moitié du montant de la subvention 2015 perçue.

L'ASC Montrapon, la section tennis de table du Racing de Besançon et l'Entente Thise Malcombe Tennis de Table n'ont pas retourné leur dossier et ne bénéficieront pas d'acompte. A noter que la section cyclisme de l'Etoile Sportive de Saint-Ferjeux a cessé ses activités.

Les subventions dont le montant n'excède pas 75 € ne seront pas versées aux bénéficiaires.

Les associations sportives scolaires et universitaires ainsi que l'aide à l'Office Municipal des Sports bénéficient d'une aide forfaitaire annuelle versée en une seule échéance.

Le tableau ci-après présente le montant des acomptes et forfaits à verser dont le total s'élève à **138 947 €**.

En cas d'accord, le montant total de la dépense au titre du programme «sport amateur» de **138 947 €** sera prélevé sur la ligne 65.40/6574.004823 CS 20300.

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2015	Acompte 2016
AERO CLUB DE BESANÇON LA VEZE	Aéronautisme	328	164
AIGLON SPORTS	Gymnastique FSCF	1 711	856
ALLIANCE GLISSE DE FRANCHE-COMTE	Roller Skate	553	277
AMICALE CLUB BOULISTE	Boule Lyonnaise	753	377
AMICALE CYCLISTE BISONTINE	Cyclisme	3 517	1 759
AMICALE MOTOCYCLISTE DU DOUBS	Motocyclisme	146	73
ANB	Natation	10 494	5 247
AQUA SPORT	Plongée	371	186
ARC CLUB	Tir à l'Arc	528	264
ASA SEQUANIE	Sport Automobile	463	232
ASEB	Roller Skate	1 795	898
ASPTT	Omnisports	6 267	3 134
	ASPTT Athlétisme	2 828	1 414
	ASPTT Badminton	2 756	1 378
	ASPTT Cyclisme - VTT	334	167
	ASPTT Cyclotourisme	37	19
	ASPTT Escalade	59	30
	ASPTT Football	0	0
	ASPTT Volley Ball	37	19
	ASPTT Ski	216	108
ASQP	Football	1 962	981
ATHLETIC CLUB	Athlétisme	111	56
ATSCAB	Bowling	1 648	824
BAD IN TOWN	Badminton	320	160
BALISE 25	Course d'Orientation	2 015	1 008
BASE BALL CLUB	Base Ball	699	350
BESANÇON ASSOCIATION PATINAGE ARTISTIQUE	Patinage Artistique	1 884	942
BESANÇON BISONS	Football américain	4 822	2 411
BESANÇON BOXE ACADEMIE	Boxe Anglaise	2 111	1 056
BESAC COLLECTIF BIKE	VTT	32	0
BESANÇON AC FUTSAL	Futsal	54	0
BESANÇON CRICKET CLUB	Cricket	51	0
BESANÇON CURLING CLUB	Curling	916	458
BESANÇON CYCLOS RANDONNEURS	Cyclotourisme	151	76
BESANÇON DOUBS HOCKEY CLUB	Hockey	4 028	2 014
BESANÇON ESPERANCE	Football	1 868	934
BESANÇON GYMNASTIQUE RYTHM.	Gymnastique rythmique	5 041	2 521
BESANÇON HOCKEY CLUB	Hockey sur gazon	35	0

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2015	Acompte 2016
BESANÇON FOOTBALL CLUB	Football	6 947	3 474
BESANÇON RACING CLUB	Omnisports	1 887	773
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Basket</i>	0	0
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Cyclisme</i>	504	252
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Escrime</i>	1 042	521
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Tennis de Table</i>	341	0
BESANÇON RING ATHLETIC	Boxe	1 105	553
BESANÇON TENNIS CLUB	Tennis	3 680	1 840
BESANÇON TRIATHLON	Triathlon	4 565	2 283
BESANÇON VOL LIBRE	Parapente	238	119
BMX BESANÇON	Cyclisme BMX	3 102	1 551
BOUSBOTTE (La)	Omnisports	3 944	1 972
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Gymnastique FSCF</i>	3 847	1 924
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Randonnée pédestre</i>	0	0
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Tennis de Table</i>	97	49
BREGILLE (ASCC)	Handisport	509	255
BUC Escrime	Escrime	2 036	1 018
BUC Plongée	Plongée	648	324
BUC Tennis	Tennis	485	243
BUDO CLUB	Judo	143	72
BVB	Volley	3 544	1 772
CENTRE ECOLE PARACHUTISME	Parachutisme	1 925	963
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Omnisports	1 140	570
<i>CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET</i>	<i>Equitation</i>	832	416
<i>CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET</i>	<i>Handisport</i>	260	130
<i>CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET</i>	<i>Sports adaptés</i>	48	24
CITADELLE (La)	Gymnastique FSCF	4 416	2 208
CLEMENCEAU SPORTING CLUB	Football	11 759	5 880
CLUB AERONAUTIQUE COMTOIS	Aéronautisme	56	0
CLUB ALPIN FRANCAIS	Montagne randonnée	1 589	795
CLUB UNIHOCKEY BESANÇON	Floorball	1 621	811
CPB	Lutte	7 389	3 695
DECOCHE BISONTINE	Tir à l'Arc	766	383
DOJO FRANC-COMTOIS	Omnisports	6 693	3 347
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Aïkido</i>	303	152
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Judo</i>	5 243	2 622
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Karaté</i>	1 147	574

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2015	Acompte 2016
DOUBS SUD ATHLE	Athlétisme	5 992	2 996
DYNAMIQUE BISONLINE	Gymnastique rythmique	2 424	1 212
EMTM	Tennis de Table	322	0
ENTRE-TEMPS	Escalade	3 136	1 568
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Omnisports	2 626	1 130
<i>ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX</i>	<i>Cyclisme</i>	367	0
<i>ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX</i>	<i>Tennis</i>	1 583	792
<i>ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX</i>	<i>Tennis de table</i>	676	338
ETRIER BISONLINE	Equitation	881	441
FANNY CLUB COMTOIS	Petanque	81	0
FC BALZAC	Football	78	0
FRANCAISE (La)	Haltérophilie	1 638	819
FRANCHE-COMTE JUDO	Judo	3 937	1 969
GOLF CLUB BESANÇON	Golf	1 307	654
GONOJUKAN	Aïkibudo	330	165
HAND SPORT MAHORAIS	hand ball	1 814	907
IKS	Karaté	1 750	875
INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique	2 809	1 405
JEUNES TURCS BESANÇON	Football	1 322	661
JEUNESSE DE PALENTE	Gymnastique FSCF	1 270	635
KOOKABURRA BOOMERANG	Boomerang	195	98
LA MEDUSE	Plongée	265	133
MONTRAPON (A.S.C.)	Football	1 559	0
OLOF PALME ORCHAMPS	Football	821	411
OLYMPIQUE BISONLINE	Rugby	13 401	6 701
ORCHAMPS PALENTE A.S.	Football	2 714	1 357
ORIENTATION TEAM BESANÇON	Course d'Orientation	1 601	801
PALENTE ORCHAMPS.H.B.	Handball	11 339	5 670
PASSION SYNCHRO BESANÇON	Natation	162	81
PETANQUE FRANC-COMTOISE	Pétanque	395	198
PKA	Karaté	1 417	709
PLANOISE SAINT-FERJEUX	Football	8 972	4 486
PRES DE VAUX (U.S.)	Football	4 946	2 473
PSB	Aïkibudo	94	0
PSB	Football	14 391	7 196
PSB	Tennis de Table	1 987	994
PSB JUDO	Judo	2 268	1 134

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2015	Acompte 2016
RETRAITE SPORTIVE DU GRAND BESANÇON	Multisports	1 092	546
RETRAITE SPORTIVE BESANÇON TILLEROYES	Multisports	339	170
ROLLER DERBY GRAND BESANÇON	Roller derby	100	0
ROLLER HOCKEY	Roller Hockey	2 059	1 030
SAINT-CLAUDE (La)	Gymnastique	5 437	2 719
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Karaté	1 261	631
SHOTOKAN (Le)	Karaté	382	191
SNB	Omnisports	4 535	2 268
	<i>SNB Aviron</i>	2 298	1 149
	<i>SNB Canoë Kayak</i>	2 237	1 119
SOCIETE DE TIR DE BESANÇON	Tir	2 439	1 220
SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE	Handisport	1 954	977
TAEKWONDO STK	Taekwondo	108	0
TENNIS DU GRAND BESANÇON	Tennis	2 546	1 273
ULTIMATE CLUB VESONTIO	Ultimate	103	0
VELOTTE (A.S.C.)	Football	5 308	2 654
VOLANT BISONTIN	Badminton	2 259	1 130
Total cotations		253 027	124 847
FORFAITS			
CRSU	Scolaire et universitaire	3 750	3 750
UNSS	Scolaire et universitaire	3 750	3 750
USEP	Scolaire et universitaire	5 600	5 600
OMS	Multisports	1 000	1 000
Total forfaits		14 100	14 100
TOTAL GENERAL		267 127	138 947

Propositions

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments présentés ci-dessus est invité à :

- attribuer les subventions aux associations mentionnées dans le présent rapport au titre des programmes «Manifestations», «Animations Sportives» «Sport de Haut Niveau» et «Sport amateur»,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer une convention avec le Centre Omnisports Pierre Croppet ainsi que le contrat d'ambassadeur de Khédafi DJELKHIR.

«M. Philippe MOUGIN : Je voulais vous poser une question évoquée en commission. Je fais partie d'une association sportive mais il y en a quelques dizaines à côté et je pense qu'il serait quand même opportun que l'on puisse voter pour les subventions des autres, et non pas de l'Association dans laquelle on se trouve. Imaginons que demain tous les Conseillers Municipaux fassent partie d'une association, on ne pourrait plus voter.

M. LE MAIRE : Je comprends ce que vous voulez dire mais on continue à faire comme cela. Si un jour, il y a une association à laquelle vous participez, on peut dissocier le vote si vous voulez pour cela mais autrement ça va être trop compliqué.

En tout cas là vous n'êtes pas empêché de prendre part au vote, je n'ai pas vu cela...

M. Philippe MOUGIN : Si, apparemment vous l'avez dit mais c'est une question que l'on a évoqué.

M. LE MAIRE : Ah M. MOUGIN, oui d'accord.

M. Philippe MOUGIN : Enfin, ceci dit, je ne m'oppose pas du tout.

M. LE MAIRE : On verra cela pour dissocier une autre fois. On ne peut pas dissocier là, ça va être trop compliqué mais on verra une autre fois.

Il n'y a pas d'oppositions ? D'abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. ALLEMANN, M. CROIZIER, M. CHALNOT et M. MOUGIN (2) n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 11 avril 2016.